

L'expertise juridique
au cœur
du monde des affaires



www.cwa-maghreb.com

L'ÉDITO

Tanger au Nord du Maroc accueille pour deux jours des rencontres de responsables publics et de la société civile dans le cadre de la Medcop sur les enjeux méditerranéens du changement climatique. Et en préfiguration de la COP22 qui se tiendra au Maroc à Marrakech en novembre.

Sur fond de réussites mais aussi de dysfonctionnements des politiques publiques en la matière surtout quand un tel événement coïncide avec la polémique de l'importation de déchets de l'Italie en vue d'être brûlés dans une cimenterie, opération jugée légale par des uns et contestée par une grande majorité.

L'équipe du CWA Maghreb vous souhaite une bonne lecture !



Mohamed Oulkhour
head of CWA Maghreb

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE**ALGERIE**

**PROMESSE DE SELLAL : PAS DE POLITIQUE
AUSTERITAIRE, MAIS UNE
RATIONALISATION DES DEPENSES**

Abdelmalek Sellal, en visite jeudi à Oum El Bouaghi, a profité de cette fenêtre d'opportunité pour passer des messages politiques, économiques en l'occurrence, en faisant la promesse que « dans toutes les situations, la politique de l'Etat ne sera pas orientée vers l'austérité ». Il sera en revanche question de « diminution des dépenses, notamment celles qui concernent les fonctionnements et les équipements », autrement dit, « l'Etat rationalisera les dépenses ».

En fait, les assurances du Premier ministre, loin d'être fortuites, viennent après les commentaires suscités par la toute déclaration du ministre des finances devant les membres du Conseil de la nation. Des spécialistes des questions financières ont entendu son propos comme l'annonce d'un nouveau pallier dans la mise en œuvre des mesures d'austérité, face à l'inefficacité des réponses apportées jusque-là par le gouvernement à la crise.

Source : <http://www.algerie1.com/actualite/promesse-de-sellal-pas-de-politique-austeritaire-mais-une-rationalisation-des-depenses/>

**UNE DELEGATION DU FMI A ALGER :
HADJI BABA AMI DEMENT TOUT RETOUR
A L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**

Le ministre des finances Hadji Baba Ami a démenti, tout retour à l'endettement extérieur, en marge de la présentation du projet de loi portant règlement budgétaire 2013 devant le Conseil de la nation, sur un lien entre la visite d'une délégation du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie et un retour à l'endettement extérieur. Concernant l'emprunt obligataire lancé en avril dernier, le ministre a qualifié de « très encourageants » les montants souscrits à ce jour, ajoutant que les résultats définitifs seront communiqués au mois de novembre prochain, date de clôture de l'opération.

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'« il n'y aura pas de loi de finance complémentaire cette année. Nous avons la loi de finance 2017 qui sera soumise dans les délais légaux, tout en soulignant que la loi de finance 2017, actuellement en élaboration, marquera le début de l'adaptation des dépenses aux ressources financières du pays.

Source : <http://www.algerie1.com/actualite/visite-dune-delegation-du-fmi-a-alger-hadji-baba-ami-dement-tout-retour-a-lendettement-exterieur/>

L'Agenda**REVADE**

Alger, du 05 au 08 Octobre 2016

La CACI organise en collaboration avec l'Agence Nationale des Déchets, la SAFEX et avec le soutien du Bureau d'Alger de la GIZ, le Salon International de la Récupération et de la Valorisation des Déchets Industriels « REVADE » et qui est dédié à la collecte, au tri, au transport, au traitement, à la valorisation et au recyclage des déchets industriels. Le salon REVADE se tiendra du 05 au 08 octobre 2016 au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger.

LOGISTICAL

Alger, du 23 au 26 Novembre 2016

La CACI organise, en partenariat avec la SAFEX, le salon International du Transport et de la Logistique « LOGISTICAL », dédié à la chaîne logistique, au fret et au transport des marchandises. Le salon se fixe comme objectif principal de faire le point sur la situation de ce secteur, d'apporter des solutions aux entreprises dans la mise en place de plateformes logistiques et dans leurs relations à l'international en termes de logistique et de transport de marchandises en visant la réduction des coûts de la gestion logistique, de permettre la présentation d'une offre diversifiée des prestations des différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique. Le salon LOGISTICAL se tiendra du 23 au 26 novembre 2016 au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger.

L'ADA SE DOTERA D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'Agence pour le développement agricole (ADA) compte renforcer son dispositif de management des risques. L'institution a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude en vue de la mise en place d'une cartographie des risques et d'un système de management des risques. Objectifs attendus : disposer d'une vision détaillée et consolidée des risques de chaque direction, mais également de chaque activité et optimiser les allocations de ressources financières et humaines.

La mise en place du système de management des risques permettra à l'agence d'assurer, entre autres, la sécurité du patrimoine, la maîtrise des coûts, le respect des lois, des règlements et des procédures et la fiabilité et l'intégrité des informations. «La mise en place d'une cartographie des risques et d'outils de gestion associés s'avère nécessaire et indispensable. Le dispositif de gouvernance est bien souvent diffus dans l'organisation, avec des rôles parfois imprécis de ses différents organes et des chevauchements de responsabilités qui peuvent porter atteinte à sa visibilité en interne, à son efficacité, voire à sa crédibilité, mais aussi engendrer un risque de non-conformité à la réglementation dans certains cas», souligne l'ADA.

Source : <http://lematin.ma/journal/2016/l-ada-se-dotera-d-une-cartographie-des-risques/250653.html>

CREATION D'UN CLUB DE BUSINESS ANGELS DEDIE AUX START-UP TECHNOLOGIQUES

La société gestionnaire de Maroc Numeric Fund, MITC Capital et l'OCP Entrepreneurship Network créent le MNF Angels, un club de businessmen désireux d'investir dans les start-up technologiques marocaines.

Le fonds d'investissement Maroc Numeric Fund se dote d'un nouvel outil pour financer les start-up marocaines. Sa société gestionnaire (MITC Capital) et l'OCP Entrepreneurship Network créent le MNF Angels, un club de business angels (ou « investisseurs providentiels » en français) dédié aux start-up marocaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), greentech et biotech, annonce un communiqué des deux institutions.

En plus de l'aide financière, le club promet d'apporter une assistance technique aux porteurs de projets (aspects juridiques, financiers...).

Source : http://telquel.ma/2016/07/17/creation-dun-club-business-angels-dedie-aux-tic_1506636

HAUSSE DE 35% DU NOMBRE DE CREATION D'ENTREPRISES A FIN JUIN 2016 A TETOUAN

Quelque 275 entreprises ont été créées au niveau de la wilaya de Tétouan au 1er semestre 2016, en hausse de 35 pc par rapport à la même période une année auparavant, selon le Centre régional d'investissement (CRI) de Tétouan. Les chiffres font ressortir une prédominance des secteurs des services et du commerce durant cette période avec des taux de création respectifs de 39 pc et de 30 pc.

Source : <http://www.maghrebemergent.com/actualite/breves/fil-maghreb/61251-maroc-hausse-de-35-du-nombre-de-creation-d-entreprises-a-fin-juin-2016-a-tetouan.html>

L'Agenda

LE SALON CFIA MAROC

Casablanca, du 27 au 29 Septembre 2016

Événement leader en son domaine depuis 1997, le CFIA réunit un ensemble d'expertises sans équivalent dans l'univers de l'agroalimentaire. Au Maroc, l'ambition de ses 250 exposants est de répondre aux attentes des industriels des IAA à tous les stades de la production, avec des solutions s'adaptant aux spécificités de chaque projet, contribuant ainsi à améliorer la performance des entreprises.

SIFEL MAROC AGADIR

Agadir, du 29 Sep au 02 Oct 2016

Le Sifel Maroc à Agadir est un salon professionnel et constitue une plate-forme idéale pour les échanges entre les distributeurs de l'industrie et ses clients. Les exposants ont la possibilité de vente directe, d'attirer de nouveaux clients et les dernières innovations du secteur, d'apprendre à connaître. Le Sifel Maroc aura lieu en 4 jours de jeudi, 29 Septembre à dimanche, 02 Octobre 2016 à Agadir.

MOROCCO HOME 2016

Casablanca, du 12 au 14 Octobre 2016

Salon international des textiles d'ameublement et des tissus. Morocco Home exposera entre autres, rideaux et tulle, linge de lit et couvertures, meubles et ameublement, textiles de cuisine, produits pour salle de bain, tapis, revêtements de sol & muraux.

Rendez-vous du 12 au 14 Octobre 2016 au Parc d'Exposition de l'Office des Changes (CICEC).

AUTRES RENDEZ-VOUS

A NE PAS MANQUER

SALON DE L'AUTO D'OCCASION DE CASABLANCA 2016

Casablanca, du 23 au 31 Juillet 2016

Le Salon de l'Auto d'Occasion de Casablanca est un événement annuel réunissant sous le même toit plus de 1000 véhicules d'occasion de différentes gammes et prix.



EMPLOI : RAPPORT IACE 2016

Le rapport 2016 sur l'emploi présenté par l'IACE aujourd'hui avance que 60% des candidats ne répondent pas aux critères demandés par les chefs d'entreprise.

Ils sont jugés incompétents par les chefs d'entreprise et souffrent de problème de communication écrite et orale.

L'étude avance aussi la présence de 145 000 postes vacants immédiatement et 270 000 opportunités de recrutement dans les deux ans.

403 entreprises ont participé à cette enquête sur laquelle nous reviendrons.

Source : <http://www.leconomistemaghreb.com/2016/07/11/emploi-iace-rapport-2016/>

QATARI DIAR DOPE LES MOYENS DE SES FILIALES TUNISIENNES

Qatari Diar a décidé d'augmenter le capital de ses deux filiales tunisiennes, Qatari Diar Projects Management et Qatari Diar Investissements Immobiliers Tozeur. Cette décision a été prise par le groupe qatari de promotion immobilière, lors d'assemblées générales extraordinaires tenues le 20 juin 2016. Ainsi le capital de la première société a été porté de 15.000 à 315.000 DT et celui de la seconde est passé de 6.028.500 à 12.028.500 DT.

En juillet 2015, c'est le staff des deux sociétés qui avait été changé. Depuis, Saad Farhan Joman Almakati Al Otaibi et Khaled Mohamed Ibrahim Alsayed sont les cogérants de la société Qatari Diar Investissements Immobiliers Tozeur, de Qatari Diar Projects Management Tunisia Company et de Qatari Diar Tunisia Services. En octobre 2010, Qatari Diar avait annoncé la réalisation à Tozeur d'un complexe touristique cinq étoiles pour un investissement de 80 millions de dollars.

Source : <http://kapitalis.com/tunisie/2016/07/14/qatari-diar-dope-les-moyens-de-ses-filiales-tunisiennes/>

DES DEPUTES EUROPEENS PLAIDENT POUR UN PLAN MARSHALL POUR LA TUNISIE

Des députés européens de la commission des affaires étrangères ont appelé, mardi, à la mise en place d'un plan « Marshall » pour appuyer la consolidation démocratique en Tunisie et favoriser son développement économique.

Dans un rapport sur les relations de l'union européenne avec la Tunisie dans le contexte régional actuel adopté, mardi, par 51 voix pour, 2 voix contre 2, et 7 abstentions, les députés saluent l'intensification du dialogue stratégique entre l'Union européenne et la Tunisie dans la lutte antiterroriste ainsi que la mise en place d'une commission parlementaire mixte UE-Tunisie.

Source : <http://www.tunisienumerique.com/des-deputes-europeens-plaident-pour-un-plan-marshall-pour-la-tunisie/297968>

GROUPE SOGEF : A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

Béchir Ben Amor cherche un nouveau souffle pour son groupe, Sogef (organisation de salons et foires, agriculture, élevage, etc.).

L'homme d'affaires va en effet augmenter le capital de la Société générale des foires (Sogefoires), vaisseau amiral du groupe, pour le porter de 1,5 à 2,1 millions de dinars.

A la mi-juin 2016, M. Ben Amor, par ailleurs député de Nidaa Tounes (et ex-membre du Comité central du RCD), a créé la Société générale de sécurité et protection électronique (Générale Protection), spécialisée dans la protection électronique et la maintenance industrielle.

Source : <http://kapitalis.com/tunisie/2016/07/17/groupe-sogef-a-la-recherche-dun-nouveau-souffle/>

FESTIVAL D'EL JEM EDITION 2016

Tunis, du 09 Juillet au 20 Aout 2016

La 31ème session du Festival d'ElJem se déroulera 9 Juillet au 20 août 2016 à partir de 22h.

Avec le Festival, l'amphithéâtre revit, mais il vit son époque: Les sons de la musique, caressants ou mordants, féconds ou arides, se sont substitués aux rugissements des fauves et aux cris des gladiateurs ou des suppliciés. Ceux qui ont eu l'occasion de venir à ElJem au cours du Festival, se sont laissés séduire par la synthèse, combien riche, entre la splendeur du monument et la beauté des musiques, dont il se pare un mois par an.

Le festival d'ElJem, c'est aussi l'expression d'une ambition : l'ambition d'être le symbole d'une vraie coopération internationale et l'ambition aussi de contribuer au développement d'ElJem et du tourisme culturel en Tunisie.

FESTIVAL MEDINA MUSIC FEST 2016

Hammamet, du 15 au 17 Juillet 2016

Le Festival Medina Music Fest 2016 se déroulera du vendredi 15 Juillet au dimanche 17 Juillet 2016 à Medina Mediterranea Yasmine Hammamet.

Medina Music Fest 2016 est un festival international qui rassemblera plusieurs genres musicaux. Plusieurs artistes de renommée nationale et internationale seront présents. Ce festival sera organisé à Medina Mediterranea Yasmine Hammamet par Geemick Entertainment & Medina Hammamet.

FESTIVAL MEDUSA FIRST EDITION SUMMER 2016

Hammamet, les 22 et 23 Juillet 2016

Pour la première fois avec un événement à taille humaine et centré sur la découverte musicale, une seule scène qui réunit une variation locale et internationale de DJ'S avec une programmation dans un esprit décontracté de la musique Electronique.

Des coups artistiques passionnément engagés avec un thème aquatique libre et une décoration maritime surprenante exclusivement en Tunisie.

Legal expertise
for global
business players



L'ACTUALITE JURIDIQUE



M A R O C

DECRET FIXANT LE TARIF DES DROITS DE CONSERVATION FONCIERE

Le Conseil de gouvernement a adopté le projet de décret numéro 2-16-375 fixant le tarif des droits de conservation foncière. Ledit projet de décret stipule la révision des droits de conservation foncière relatifs aux redevances des services offerts hors droits de timbre ou taxes, sachant que ces redevances n'ont connu aucune modification depuis le 12 août 1963 en dépit du coût de plus en plus élevé notamment pour ce qui est des opérations topographiques, et les besoins de création de bases de données foncières et de cartographie.

Les plus importants amendements portent sur la réduction des droits selon la valeur pour les demandes de conservation foncière en vue d'encourager l'immatriculation foncière en milieu rural, la révision de certains droits fixes, la réduction des droits d'enregistrement d'hypothèques pour les crédits immobiliers dont la valeur est inférieure à 250.000 DH, et l'ajout de dispositions spécifiques aux contrats "Mourabaha" et "location-accession à la propriété", ainsi que les droits relatifs à la consultation en ligne des bases de données foncières.

Source : http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/lois/Projet_decret_2.16.375_Fr.pdf?ver=2016-07-21-103137-580

DELAIS DE PAIEMENTS ET LES MAJORATIONS DE RETARD RELATIFS AUX COMMANDES PUBLIQUES

Le Conseil de gouvernement a adopté un projet de décret n° 2-16-344 relatif à la détermination des délais de paiements et des majorations de retard des commandes publiques, en prenant en considération les remarques formulées.

Ce projet qui constitue une phase importante pour le gouvernement afin de faciliter le travail de l'entreprise, régler ses dettes et revoir le dispositif juridique y afférent, vise à réduire les délais de paiement, clarifier les responsabilités entre tous les intervenants impliqués dans l'exécution des dépenses relatives aux commandes publiques, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'ordonnateur ou du comptable, à cet effet, l'article 2 du décret stipule que les dépenses relatives aux commandes publiques doivent être acquittées dans un délai de 60 jours maximum.

Ce projet vise également à unifier les délais de paiements pour les commandes publiques, qu'il s'agisse de celles conclues avec l'Etat, ou les collectivités territoriales ou bien les établissements publics. Il détermine également la date constatation du service



réalisé permettant de calculer les délais de paiements et les majorations de retard relatifs aux commandes publiques qui doivent être constaté dans un délai de 30 jours maximum.

Source : http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/lois/Projet_decret_2.16.344_Fr.pdf?ver=2016-07-21-095636-137

Legal expertise
for global
business players



Emanation du cabinet d'avocats français Chassany Watrelot & Associés (3 bureaux en France : Paris, Lyon et Marseille), CWA Maghreb est un réseau constitué de cabinets d'avocats d'affaires et de sociétés de conseil juridique qui regroupe plusieurs entités juridiques rayonnant sur l'ensemble du territoire de l'Afrique du Nord : CWA Morocco, CWA Algeria, CWA Tunisia et CWA International.

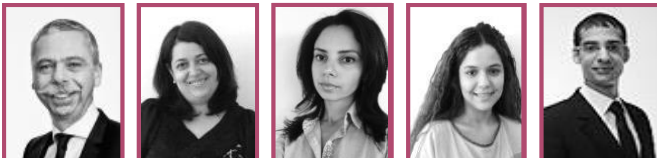
Présentes dans les plus grandes villes du Maghreb, ces entités réunissent des avocats et des juristes d'affaires qui non seulement maîtrisent parfaitement le droit local, mais interviennent également de manière habituelle sur l'ensemble des aspects juridiques des opérations transfrontalières.

CWA Maghreb constitue un ensemble cohérent de cabinets d'avocats et de sociétés de conseil juridique implantés dans les plus importants pays du Maghreb permettant d'offrir à une clientèle locale et internationale un ensemble de services juridiques de qualité. L'organisation du réseau CWA Maghreb repose sur des équipes locales capables, non seulement d'intervenir pour accomplir des prestations juridiques au sein du pays dans lequel elles se trouvent, mais également d'élargir leur intervention aux autres pays du Maghreb. Cette organisation transversale, sous la responsabilité de Mohamed Oulkhour, permet à CWA Maghreb de constituer rapidement et efficacement des équipes pluridisciplinaires aptes à traiter des dossiers importants dans n'importe quel pays du Maghreb.

www.cwa-maghreb.com



CWA
MAGHREB



Myriam Anouari ■ Karim Benhassni ■
Hicham Bensaoud ■ Amina Bouaziz ■
Philippe Chassany ■ Xavier De Jerphanion ■
Ferial Haddad ■ Hasnae Lachiri ■
Mohamed Oulkhour ■ Nassima Mayat ■
Mounir Sbail Tanji ■ Stéphanie Sekkat ■
Jérôme Watrelot ■ Kenza Yamani ■ Meryem
Zoubir ■ Loubna Zraïdi ■

Immeuble Mazars
Rue du Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
TUNISIE
Tél : +216 71 860 235
cwa.tunis@cwassocies.com

17, Rue El Bouhtouri
Quartier Gauthier
20 060 Casablanca
MAROC
Tél : +212 522 220 070
Fax : +212 522 225 070
cwa.casablanca@cwassocies.com

Centre d'Affaires
eBusiness - Lot 43 B
90 000 Tanger
MAROC
Tél : +212 539 398 138
Fax : +212 539 398 181
cwa.tanger@cwassocies.com

1, Boulevard Amilcar Cabral
Quartier de la Marine
16 000 Alger Centre
ALGERIE
Tél : +213 21 439 443
Fax : +213 21 439 443
cwa.alger@cwassocies.com